

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 38 (1950)  
**Heft:** 156

**Artikel:** Le problème historique de la résurrection de Jésus-Christ  
**Autor:** Masson, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380531>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE PROBLÈME HISTORIQUE DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

---

La résurrection de Jésus-Christ est-elle un fait historique, et si elle n'est pas un fait historique, quels rapports a-t-elle avec l'histoire ? Si nous posons le problème en ces termes, c'est qu'on n'a pas tout dit quand on a déclaré avec R. Bultmann : « L'événement de Pâques en tant que résurrection du Christ n'est pas un événement historique ; en tant qu'événement historique, seule la foi de Pâques des premiers disciples est saisissable. »<sup>(1)</sup> La méthode la plus sûre pour y voir clair consiste à consulter le Nouveau Testament, car, seul, il parle bien de la résurrection de Jésus-Christ. Il nous a conservé le témoignage de ceux qui ont été les premiers à en parler, parce que les premiers ils se sont heurtés à ce fait énorme : Christ a été ressuscité. Rien de sûr, rien de valable ne peut être dit de la résurrection qui ne se réfère à ce témoignage. Nous ne pouvons pas, au nom de théories psychologiques ou philosophiques élaborées indépendamment du Nouveau Testament, critiquer ce qu'il dit de la résurrection de Jésus, mais, au contraire, nous devons juger de ces théories par ce que le Nouveau Testament dit de cette résurrection.

Pour le Nouveau Testament, la résurrection du Christ est un fait, mieux encore un événement. Christ a été ressuscité, comme il est mort, comme il a été enseveli. La résurrection du Christ est un événement aussi réel que sa mort et son ensevelissement. Il est même plus décisif, seul décisif : « Si Christ n'a pas été ressuscité,

*N. B.* Texte abrégé d'une étude présentée à la Société Vaudoise de Théologie.

<sup>(1)</sup> *Kerygma und Mythos*. Hamburg, Reich und Heidrich-Evangelischer Verlag, 1948, p. 50.

dit l'apôtre Paul, notre prédication est sans objet, et votre foi aussi est sans objet » (I Cor. xv, 14). Mettre en question la réalité de la résurrection, c'est mettre en question la foi chrétienne et l'Église elle-même. « Si Christ n'est pas ressuscité, continue l'apôtre, votre foi est illusoire, vous êtes encore dans vos péchés. Alors ceux-là mêmes qui sont morts dans la foi en Christ sont perdus » (v. 17-18). Si Christ est resté la proie de la mort, il n'est pas possible de croire en lui, de rien attendre de lui et de rien recevoir de lui. Le destin de Jésus de Nazareth ne concerne que lui. Mais si Dieu l'a ressuscité, si Dieu « l'a fait Seigneur et Christ » (Actes II, 36), il procure la justice et la vie à ceux qui croient en lui. Sa résurrection est un événement, c'est même l'événement qui donne à tous les autres leur sens pour la foi, qui les éclaire et les valorise.

Selon le Nouveau Testament, les rapports de la résurrection de Jésus avec l'histoire sont certains. Christ a été « ressuscité le troisième jour », après sa mort. La nouvelle de sa résurrection a surpris les disciples encore atterrés par sa mort. Et cette nouvelle n'a pas tardé à se répandre à Jérusalem, à Antioche, à Athènes et à Rome. Le caractère temporel de la résurrection comme de tout autre événement ressort encore de la manière dont les écrivains du Nouveau Testament parlent d'elle en disant : « avant », « après ». Il suffit de rappeler le triomphant *νυνὶ δὲ Χριστὸς ἐγήγερται*, « mais maintenant Christ a été ressuscité » de saint Paul (I Cor. xv, 20), et les remarques plus réfléchies du quatrième évangile : « Quand donc il fut ressuscité des morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela » (II, 22), ou encore : « Il n'y avait pas encore d'Esprit, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (VII, 39). La résurrection de Jésus s'insère donc dans le temps ; elle a sa place sur cette ligne du temps si bien décrite par O. Cullmann <sup>(1)</sup>, elle participe au caractère historique de la révélation de Dieu en Christ, dont elle est le moment capital. Disons-nous pour autant qu'elle soit un fait historique ? Pour que nous puissions nous prononcer sur ce point, nous avons à définir avec la plus grande précision la nature même de la résurrection de Jésus à la lumière du témoignage néo-testamentaire.

En matière d'histoire, il est de saine méthode de recourir au document le plus ancien, surtout quand il provient d'un témoin digne de foi. Ce sera en l'occurrence I Cor. xv, 3-8. L'apôtre Paul,

(1) *Christ et le temps*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

dont nous n'avons aucune raison de suspecter la clairvoyance et l'honnêteté, s'y exprime en homme qui a été et qui est encore en contact avec les témoins de la résurrection de Jésus. Cela ressort en particulier de la remarque qu'il formule à propos de l'apparition aux cinq cents frères, dont il dit que la plupart sont encore vivants, mais que quelques-uns sont morts (v. 6). Paul a écrit son épître aux Corinthiens au printemps 54 ou au printemps 55, quelque vingt-cinq ans après l'événement. Mais les exégètes s'accordent en général à voir dans les versets 3-5 un texte plus ancien, que l'apôtre tient de la tradition <sup>(1)</sup> : « Je vous ai transmis d'abord ce que moi aussi j'ai reçu, à savoir que Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, et qu'il a été enseveli, et qu'il a été ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. » On peut hésiter à attribuer au même document primitif les versets 6 et 7, quoiqu'il ne soit pas douteux que Paul en ait aussi reçu le contenu de la tradition. La place nous manque pour noter les particularités de style et de vocabulaire qui signalent ici un texte ancien, qui, très vraisemblablement, doit sa forme à l'Eglise palestinienne <sup>(2)</sup>. Qu'est-ce que ce texte ? Selon M. Goguel, « un résumé de la foi chrétienne », « la confession de foi de l'Eglise primitive » <sup>(3)</sup> ; O. Cullman a aussi admis que nous avons affaire à des éléments d'une confession de foi de l'Eglise primitive <sup>(4)</sup>. Les Allemands parlent volontiers à propos de ce texte de « Kerygma » <sup>(5)</sup>. Il serait intéressant de savoir quand Paul a eu connaissance de cette formule traditionnelle ? Nous en sommes réduits à des conjectures. Jo. Jeremias pense que c'est à Antioche où Paul est arrivé en l'an 40 environ <sup>(6)</sup> ; M. Héring pense que c'est à Damas déjà lors de sa conversion <sup>(7)</sup> ; on pourrait supposer aussi que c'est lors des entretiens qu'il eut avec Pierre et Jacques, le frère du Seigneur, à Jérusalem.

<sup>(1)</sup> Cf. p. ex. Jean HÉRING, *La première épître de saint Paul aux Corinthiens*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1949, p. 134.

<sup>(2)</sup> Elles sont indiquées par Joachim JEREMIAS, *Die Abendmahls Worte Jesu*. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1935, p. 72-74.

<sup>(3)</sup> *La foi à la résurrection de Jésus dans le christianisme primitif*. Paris, Ernest Leroux, 1933, p. 246.

<sup>(4)</sup> *Les premières confessions de foi chrétiennes*. Paris, Presses universitaires de France, 1943, p. 17 et 25.

<sup>(5)</sup> Jo. JEREMIAS, *op. cit.*, p. 72. Martin ALBERTZ, *Botschaft des Neuen-Testaments*. Zollikon-Zurich, Ev. Verlag, I. Bd. I. Halbband, p. 125.

<sup>(6)</sup> *Op. cit.*, p. 74.

<sup>(7)</sup> *Op. cit.*, p. 134.

saalem, trois ans après sa conversion (Gal. 1, 18-19) <sup>(1)</sup>. Quoi qu'il en soit, le caractère très ancien de ce fragment de confession de foi est hors de doute. Ce document nous ramène donc aux tout premiers temps de l'Eglise, à une date toute proche de l'événement dont nous cherchons à préciser la nature. Mais ce précieux document historique est l'expression de la foi de l'Eglise primitive. Il ne faut pas l'oublier. Quand il parle de la mort et de l'ensevelissement de Jésus, il rappelle des événements historiques sans doute, mais revêtus de leur signification pour la foi. La confession de foi commence par dire : « Christ est mort », voilà le fait, mais sa signification pour la foi est définie aussitôt : « pour nos péchés », et voilà sommairement mais fortement rappelé le caractère rédempteur de la mort du Christ ; « selon les Ecritures », et voilà qui enlève à cette mort son caractère contingent de simple accident historique, pour la situer dans le plan de Dieu, dans l'histoire du salut que Dieu lui-même dirige souverainement. Le fait de la résurrection aussi est mentionné dans la formule de foi de l'Eglise primitive à cause de sa signification capitale pour la foi.

Il y a cependant entre la mort et l'ensevelissement de Jésus d'une part, et sa résurrection d'autre part, une différence, que le Nouveau Testament lui-même met en lumière. La tradition a conservé des récits de la mort et de l'ensevelissement de Jésus, récits que nous lisons maintenant dans les derniers chapitres de nos évangiles canoniques, mais nous chercherions en vain pareil récit de sa résurrection. Il faut attendre l'évangile apocryphe de Pierre, vers le milieu du deuxième siècle probablement, pour qu'un auteur se risque à raconter la résurrection de Jésus. Car sa résurrection ne peut être racontée comme sa mort et son ensevelissement. Personne n'y était, Dieu seul y était. Ce sont des hommes qui ont mis à mort Jésus et l'ont enseveli, et des hommes peuvent toujours raconter leurs œuvres, mais la résurrection de Jésus est l'œuvre de Dieu seul. La plus ancienne confession de foi (I Cor. xv, 3-5), comme saint Paul lui-même, emploie pour parler de la résurrection de Jésus un verbe passif, ἐγήγερται, ἠγέρθη, « il a été ressuscité », dont le sujet réel est Dieu. Ainsi la résurrection est toujours présentée comme un

(1) Est-ce par hasard que les deux apparitions à un personnage désigné par son nom sont une apparition à Céphas et une apparition à Jacques, que Paul déclare avoir rencontrés lors de son premier séjour à Jérusalem, trois ans après sa conversion (Gal. 1, 18-19) ?

acte de Dieu, pur miracle, auquel personne n'a assisté, que personne n'aurait pu raconter ou n'aurait osé raconter <sup>(1)</sup>. Telle est la résurrection de Jésus-Christ selon le Nouveau Testament. Événement, oui, mais qui a échappé à toute observation directe, qui à cause de cela aussi échappe à toute investigation scientifique, qui n'est pas historique en ce sens qu'il ne peut être historiquement établi, qu'il n'y a pas de preuves historiques de la réalité de la résurrection de Jésus-Christ. C'est pourquoi nous pouvons dire avec R. Bultmann <sup>(2)</sup> que la résurrection de Jésus « n'est pas un événement historique » et ne saurait être objet de la recherche historique. La résurrection est un événement pour la foi seule, un événement de l'histoire du salut dont toute la Bible témoigne et que la foi seule connaît. La résurrection de Jésus est le contenu de la prédication apostolique et de la foi de l'Eglise, elle ne se prouve pas. Aussi devons-nous conclure qu'il n'y a pas de problème historique de la résurrection de Jésus.

Il y a, en revanche, des problèmes historiques posés par les divers témoignages néo-testamentaires attestant la résurrection de Jésus-Christ. Car cet acte de Dieu a été porté à la connaissance des hommes, et les premiers disciples l'ont appris par les apparitions du Ressuscité. Si Jésus n'était pas apparu vivant après sa mort sur la croix, personne n'aurait su que Dieu l'avait ressuscité. Seules les apparitions ont provoqué le cri de stupeur joyeuse qui retentit dans le cercle des disciples : « Jésus est ressuscité. » Ainsi la connaissance de la résurrection, autant dire la résurrection elle-même, est étroitement liée aux apparitions du Ressuscité. Dans la plus ancienne confession de foi déjà, l'affirmation de la résurrection est immédiatement suivie de l'énumération des apparitions du Ressuscité : « Et il est apparu à Céphas, puis aux Douze » (I Cor. xv, 5). Même dans l'évangile de Luc, de beaucoup postérieur aux événements de Pâques, on discerne encore cette liaison primitive entre la proclamation de la résurrection de Jésus et les apparitions du Ressuscité, car les disciples d'Emmaüs, à leur retour à Jérusalem, sont accueillis par la grande nouvelle : « Le Seigneur est vraiment ressuscité et il est apparu à Simon » (Luc xxiv, 34). Les apôtres « témoignent » de la

(1) D'après Gunther DEHN, *Le Fils de Dieu*. Commentaire à l'évangile de Marc. Paris, éd. « Je sers », 1936, p. 267-268, la fin de l'évangile de Marc, xvi, 1-8, évoque bien ce caractère de la résurrection.

(2) Cf. *supra*, p. 178.

résurrection du Christ (I Cor. xv, 15), parce qu'ils l'ont vu ressuscité. Leur témoignage est le témoignage de croyants et s'adresse aux croyants. Ce n'est pas le témoignage d'observateurs neutres rapportant un fait intéressant, c'est le témoignage de témoins engagés, appelant à un engagement semblable au leur, à l'engagement de la foi. C'est par le témoignage qu'en ont rendu les premiers disciples que la résurrection de Jésus relève de l'histoire, et c'est ce témoignage qui enferme les nombreux et délicats problèmes que doit résoudre l'historien.

Le témoignage néo-testamentaire relatif à la résurrection de Jésus-Christ se trouve avant tout dans le dernier chapitre de chacun de nos évangiles, dans le quinzième chapitre de la première épître aux Corinthiens, et dans quelques textes des Actes des Apôtres. Il est fait de deux traditions, étroitement mêlées dans les évangiles, l'une rapportant la découverte du tombeau vide « le premier jour de la semaine », l'autre des apparitions du Ressuscité. Par l'exégèse, l'analyse et la comparaison des textes, l'historien s'efforcera de discerner la formation, l'évolution de ces deux traditions et leurs rapports, pour conclure, si possible, par un jugement porté sur leur valeur. Il n'est pas question d'esquisser ici cette enquête, mais seulement d'en indiquer la direction et de signaler quelques-uns des problèmes qu'elle rencontre.

Si nous partons du texte le plus ancien, I Cor. xv, 3-5, une première question se pose : pourquoi ce texte ne trahit-il aucune connaissance de la découverte du tombeau vide ? Ce n'est pas qu'il l'ignore, disent les uns <sup>(1)</sup>, mais elle était si bien supposée par l'affirmation : ἐγήγερται, « il a été ressuscité », succédant à l'affirmation : καὶ ἐτάφη, « et il a été enseveli », qu'elle allait de soi et qu'il n'était pas nécessaire de l'énoncer. D'autres <sup>(2)</sup>, et nous en sommes, répondent que si l'affirmation : « il a été enseveli » devait préparer l'affirmation : « il a été ressuscité », plutôt que corroborer l'affirmation : « il est mort », on ne voit pas quel souci de concision aurait empêché l'insertion dans la confession de foi d'un article aussi bref que : καὶ ὅτι κενὸς εὕρηθη ὁ τάφος, « et que le tombeau a été trouvé vide ». Le moins que l'on puisse conclure du silence gardé par la

(1) Par ex. O. CULLMANN, *op. cit.*, p. 25. OEPKE, *Tb. Wb. N.T.*, II, p. 334.

(2) Par ex. : Wilhelm BOUSSET, *Die Schriften des N.T.*, Bd. II, p. 150 ; Erich KLOSTERMANN, *Das Marcus-Evangelium*. Hdb. z. N.T., 3, p. 190 ; Rudolph BULTMANN, *Die Geschichte der synoptischen Tradition*, p. 314.

confession de foi la plus ancienne sur la découverte du tombeau vide, c'est que ce fait n'a joué aucun rôle dans la naissance de la foi à la résurrection de Jésus. Et les évangiles, dans lesquels le récit de la découverte du tombeau vide est le premier récit du cycle de Pâques, parlent dans le même sens. De lui-même, le tombeau vide suggère l'idée de l'enlèvement du corps du ressuscité plutôt que celle de sa résurrection. « On a enlevé le Seigneur du tombeau, et nous ne savons où on l'a mis », s'écrie Marie-Madeleine (Jean xx, 2). Il ne faut rien de moins que la parole d'un ange (Matthieu et Marc) ou de deux anges (Luc et Jean) pour convaincre les saintes femmes de la résurrection de Jésus. Mais ont-elles vraiment été si convaincues que cela ? D'après Marc xvi, 8, en dépit de l'ordre formel de l'ange (v. 7), elles n'ont rien dit à personne. D'après Luc xxiv, 9 et 11, elles ont parlé, mais les disciples ont tenu leurs propos pour des « bavardages » de femmes et refusé d'y croire. Ainsi, de l'aveu même des évangiles, le tombeau vide témoigne de la résurrection de Jésus avec peu de force et une singulière ambiguïté. Ce n'est qu'en le mettant en rapport avec les apparitions du Ressuscité que les évangélistes ont réussi à en faire un témoignage secondaire de la résurrection du Seigneur. Par ces remarques très sommaires, nous n'avons fait qu'esquisser une recherche qui comporte un travail exégétique et critique très complexe et dont le résultat nous place devant un nouveau problème : quand, comment, pour quelles raisons s'est formée la tradition relative à la découverte du tombeau vide ? (1)

La tradition relative aux apparitions du Ressuscité est la vraie tradition pascale, car c'est sur elle, nous l'avons constaté, que se fonde la foi à la résurrection de Jésus. L'étude de I Cor. xv, 3-8 et des récits des évangiles nous apprend que cette tradition est faite de plusieurs traditions différentes, plus ou moins heureusement combinées. Martin Albertz en a dressé l'inventaire (2). Quant au lieu où se produisirent les apparitions, on peut distinguer une tradition galiléenne (Mat. xxviii, 16-20 ; Marc xv, 7 ; Jean xxi) et une tradition jérusalémite (Mat. xxviii, 8-10 ; Luc xxiv, 33-50 ; Jean xx) ; quant aux témoins des apparitions, on peut distinguer les apparitions

(1) Dans son ouvrage : *La foi à la résurrection de Jésus dans le christianisme primitif*, p. 195 sq., M. Goguel a étudié ce problème. Nous sommes arrivé à des conclusions assez différentes dans un article paru dans cette *Revue*, 1944, n° 133, p. 161-174 : *Le tombeau vide, essai sur la formation d'une tradition*.

(2) *Op. cit.*, p. 116-122.



à un seul individu : Céphas, Jacques, Paul (I Cor. xv, 5, 7-8), les apparitions aux femmes (Mat. xxviii, 8-10) et aux deux disciples d'Emmaüs (Luc xxiv, 13-35), les apparitions à des groupes plus ou moins nombreux : aux Douze (I Cor. xv, 5), à tous les apôtres (v. 7), à plus de cinq cents frères à la fois (v. 6). Les récits se distinguent aussi par leur conception du corps du Ressuscité : tantôt Jésus est revêtu du corps spirituel et glorieux dont Paul parle I Cor. xv, 35-49, tantôt de son corps de crucifié, portant dans ses mains la marque des clous et au côté la blessure faite par le coup de lance (Jean xx, 24-29) et il mange avec ses disciples (Luc xxiv, 36-43 ; Jean xxi, 12-14). On devine tous les problèmes posés à l'historien par ces diverses traditions : quels rapports ont-elles entre elles ? sont-elles toutes conciliables ? S'il faut choisir entre elles, lesquelles sont primitives, lesquelles secondaires ? A quels besoins de l'Eglise primitive les traditions secondaires devaient-elles répondre ? Pour trouver une réponse à ces questions, il s'agit, par une étude critique et historique des textes, de discerner dans quel sens a évolué la tradition de ses formes les plus anciennes à ses formes les plus jeunes, en prenant pour point de départ l'étude de l'apparition du Ressuscité à Paul, sur laquelle nous sommes assez bien renseignés par son témoignage personnel. Ce travail a été fait avec beaucoup de soin par M. Goguel <sup>(1)</sup>, ce qui ne signifie pas qu'il ne doive être refait, car en matière d'histoire, et singulièrement d'histoire des origines chrétiennes, peut-on jamais parler de résultats définitifs ?

Il ne faut pas demander à l'histoire plus qu'elle ne peut donner, mais le caractère historique de la révélation chrétienne ne permet pas au théologien de la mépriser. Alors même que la résurrection de Jésus n'est pas un fait historiquement saisissable, elle a avec l'histoire des rapports nécessaires qui excluent son assimilation à la résurrection mythique des dieux des mystères hellénistiques. « La résurrection des dieux ou des héros de mystères, dit M. Goguel <sup>(2)</sup>, se situe dans un passé si lointain qu'elle en perd toute réalité concrète et n'a que la valeur d'une affirmation théorique, tandis que, pour les chrétiens, le drame de la mort et de la résurrection du Christ est tout proche et qu'on a conscience, du moins qu'on a eu conscience au début, de posséder sur lui une tradition historique solidement attestée. »

<sup>(1)</sup> *Op. cit.*, p. 235-356.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*, p. 401.

Les témoignages de la résurrection de Jésus sont nombreux et divers, et seule une étude patiente peut en déterminer la valeur historique relative. Devons-nous déplorer la relativité historique des témoignages qui nous font connaître l'événement qui est le fondement même de la foi et de l'Eglise ? Il est bon, au contraire, que ces témoignages ne soient pas tous historiquement d'égale valeur, qu'ils portent la marque de la faillibilité humaine, qu'ils demeurent ambigus, susceptibles de recevoir l'interprétation de l'incrédulité ou celle de la foi. Il est bon qu'ils ne forcent pas la conviction, qu'ils ne donnent pas une entière assurance, qu'ils ne soient jamais que « les bandelettes », « le linge roulé », dans le sépulcre vide (Jean xx, 6 et 7), non pas l'événement lui-même, mais les traces, les indices, les signes de l'événement. « Noli me tangere » !... Ainsi le mystère de l'acte divin est sauvegardé. Il est à l'abri des curiosités indiscretes et de ce savoir que l'homme paraît souvent désireux d'étendre pour se dispenser de croire.

Charles MASSON.